



ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



## Appel commun pour une journée de mobilisation et de grève le 21 Janvier 2021 dans les établissements du sanitaire, du médico-social et le social public & privé

### **Résolument uni·e·s et dans l'action, pour une meilleure Santé en 2021 !**

Les professionnel·le·s et usager·e·s des hôpitaux publics et établissements de santé, de la psychiatrie, pour personnes handicapées ou âgées et de l'action sociale dénoncent la dégradation des conditions de travail des personnels ainsi que les difficultés d'accueil et de prise en charge dans la dignité pour l'ensemble de la population. Malgré l'engagement des personnels, la situation s'aggrave avec l'actuelle pandémie qui entraîne un surcroît d'activité à gérer en plus du suivi au quotidien et classique des résident·e·s et patient·e·s dans ces établissements.

Les personnels et les étudiant·e·s sont épuisé·e·s et en colère par le manque de lits, de lieux d'accueil et de professionnels en nombre suffisant, elles et ils dénoncent la surcharge de travail, l'impossibilité de faire valoir leurs droits à la formation, leur temps de repos et de congé. Et le nombre de fuite et de démissions ces derniers mois est inquiétant.

Les usager·e·s de ces secteurs d'activité sont excédé·e·s par les délais d'attente, l'éloignement et le manque de structures ou d'établissements pour les accueillir, et constatent une prise en charge se détériorant et des restes à charge qui pèsent sur leurs budgets.

### **Notre Système de Santé et d'Action Sociale, c'est l'affaire de nous toutes et tous, faisons-nous entendre !**

Les régulières annonces faites par le ministère des Solidarités et de la Santé et le gouvernement sur le système de Santé qui « tient bon » alors que, parallèlement, ceux-ci exigent de faire des millions d'économie à travers la loi de Sécurité Sociale 2021. Cette loi instaure, par exemple, une augmentation de salaires de 183 euros pour une partie des salarié·e·s dans les établissements, laissant une autre partie sur la touche, « les exclu·e·s du Ségur de la Santé », créant ainsi une inégalité totalement injuste de traitement entre de mêmes métiers de la santé, du médico-social et du social. Pour les usager·e·s, est créé un « forfait patient urgences » de 18 euros pour les personnes se rendant aux urgences non suivies d'une admission pour hospitalisation. Voilà deux exemples révoltants d'une politique gouvernementale qui continue à mépriser les revendications tant des personnels que des usager·e·s. Le démarrage chaotique de la campagne de vaccination en cours dans notre pays démontre, une fois de plus, la nécessité d'écouter les professionnel·le·s de terrain et les usager·es pour faire évoluer notre système de Santé et d'Action Sociale qui est à bout de souffle.

### **Ensemble soyons mobilisé·e·s dans les établissements et dans les territoires le 21 janvier 2021 !**

**Nous exigeons l'ouverture de véritables  
négociations sur l'avenir de l'hôpital public et des  
établissements de Santé et de l'Action Sociale avec le  
Premier ministre et le Président de la République.**

- L'augmentation du budget consacré à l'hôpital et à nos établissements dans la loi de la sécurité sociale
- La reconnaissance et la franche revalorisation générale des carrières médicales et non médicales, se traduisant par une augmentation qui corresponde aux qualifications et responsabilités de ces métiers. L'équité de traitement dans l'attribution des mesures salariales issues du protocole d'accord du Ségur de la santé, l'attribution immédiate des 183 euros pour l'ensemble du personnel des secteurs du médico-social et social. La reconnaissance du temps de travail des PH et une même valorisation de la grille salariale pour tous les PH.
- Le recrutement immédiat de centaines de milliers de professionnel·le·s supplémentaires, un plan de formation pluridisciplinaire correspondant et donc l'ouverture immédiate d'un grand nombre de places d'étudiant·e·s dans les différentes écoles et facultés pour nos professions.
- L'arrêt des fermetures de services, d'établissements et des réouvertures de lits, de structures, partout où cela est nécessaire.
- Une gouvernance des hôpitaux, des établissements du sanitaire, du médico-social et du social plus ouverte aux personnels et aux usager·e·s
- L'égalité d'accès, d'accueil et de prise en charge de qualité pour la population sur tout le territoire.

**Déterminé·e·s et uni·e·s, le 21 janvier  
et après, salarié·e·s et usager·e·s  
ensemble mobilisons-nous pour  
obtenir la reconnaissance de nos  
métiers, des conditions de travail  
décentes, des services de qualité,  
partout, pour toutes et tous !**